

24 juil 2020 -15:24

Appartient à Conseil des ministres du 24 juillet 2020

Harmonisation des statuts de la Sûreté de l'État

Sur proposition du ministre de la Justice Koen Geens, le Conseil des ministres a approuvé le projet d'arrêté royal harmonisant les statuts de la Sûreté de l'État en instaurant une allocation de protection de base et une allocation de renseignements.

Le projet est une première étape dans les réformes internes au sein de la Sûreté de l'État (VSSE). Une harmonisation des statuts au sein du service est en effet une condition préalable à la réalisation de ces réformes.

Le projet est soumis à la négociation syndicale et sera ensuite transmis pour avis au Conseil d'État.

Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 13 décembre 2006 portant harmonisation des statuts au sein de la VSSE par la mise en place d'une allocation de protection de base et d'une allocation de renseignements

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Koen Geens, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice,
chargé de la Régie des bâtiments, et ministre des Affaires
européennes
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 542 80 11

Sieghild Lacoere
Porte-parole
+32 475 50 55 50
sieghild.lacoere@just.fgov.be